

OUYAHIA REITERE SA FIDELITE AU PRESIDENT**«Je soutiendrai Bouteflika pour un troisième mandat»**

S'il advient qu'il prétende, en 2009, à un mandat supplémentaire, le président Bouteflika est d'ores et déjà assuré et rassuré qu'il ne comptera pas Ahmed Ouyahia, le secrétaire général du RND, parmi ses rivaux. L'ex-chef du gouvernement, invité jeudi du forum hebdomadaire de la Radio Chaîne II, a fait le serment public de le gratifier de son soutien, et de celui de son parti s'entend, s'il demeure d'ambition nourrie à se maintenir au palais d'El Mouradia.

Sofiane Ait Iflis - Alger (Le Soir) - Cette résignation à ne pas concurrencer le président Bouteflika, le secrétaire général du RND l'explique, sinon la comprend comme une contribution à la consolidation de la stabilité. Et s'il a déjà retenu de comprimer toute velléité présidentielle tant que Bouteflika postulerait à sa propre succession à la tête de la magistrature suprême, c'est qu'il compte, d'ici l'échéance de 2009, maintenir sa formation politique dans son rôle d'appui au programme et aux actions présidentielles. A court terme, elle contribuera à la réussite du référendum constitutionnel. Ce n'est pas une révélation certes, mais l'affirmation de Ahmed Ouyahia donne à comprendre que, contrairement aux bruits qui ont couru, la révision constitutionnelle aura bien lieu. Le secrétaire général du RND, probablement au fait de certains secrets des alcôves, suggère même que le remodelage constitutionnel poursuivra de muer le régime de gouvernement actuel en régime semi-présidentiel. «Le RND considère que le régime semi-présidentiel est le meilleur système valable pour l'Algérie», a-t-il affirmé. Là, il s'illustre assez en déphasage par rapport à ses deux partenaires dans l'alliance présidentielle, Abdelaziz Belkhadem et

Aboudjerra Soltani qui, eux, ont déjà vendu l'idée de l'institution d'un régime présidentiel. Plus encore, Ouyahia, osant une appréciation, qualifie les affirmations des patrons du FLN et MSP, de «rêves». Le Leader du RND a eu également à égratigner, sans le citer, son homologue du MSP à propos de la fameuse assertion «aucun responsable n'a de biens à son nom». «Que les gens aient le courage d'aller au bout de leurs déclarations !», a-t-il rétorqué. De sa propre déclaration de patrimoine sur laquelle d'aucuns ont à dire et à redire, l'ex-chef du gouvernement a souligné avoir agi «par devoir moral et responsabilité politique» et qu'«il a fait sa déclaration selon la loi de janvier 2006». Ironique, Ouyahia reprend tout ce qui se dit à propos de ses biens : «J'ai des bus à Alger, je suis actionnaire dans une compagnie aérienne, je possède des minorités et je viens de découvrir dernièrement que j'ai une minorité à Akbou...». Façon à lui, il se comprend, d'en apporter le démenti.

Je n'ai jamais dit non à l'augmentation du SNMG
Parti du gouvernement pour, entre autres, dit-on, s'être opposé à la revalorisation du salaire

minimum garanti, l'ex-chef de l'exécutif s'est défendu d'avoir eu une telle attitude. «Je n'ai pas dit non à une augmentation des salaires», a-t-il dit rappelant que «le lancement des chantiers pour les conventions de branches a été décidé du temps» où lui-même était chef du gouvernement, mais qu'il avait cependant «conditionné cette augmentation par trois critères, à savoir l'inflation, la croissance et la productivité».

Pour M. Ouyahia, «il y a un Etat et un peuple et, il serait ravageur d'enfermer la question salariale dans une couleur politique ou, l'attribuer à des personnes». «Nous serons des traitres si, pour des calculs électoralistes ou de mandat, nous expédions l'avenir socioéconomique du pays à la casse», a-t-il poursuivi.

Le premier responsable du RND a ainsi appelé «les producteurs de richesses à retrouver les manches et redoubler d'efforts pour faire face à la production étrangère qui, a-t-il dit, coûtera moins chère que la production nationale, après la deuxième phase de la baisse des droits des douanes prévue en septembre 2007, dans le cadre de la signature de l'accord d'association» avec l'Union européenne.

On ne tournera pas le dos aux Patriotes

Le secrétaire général du RND a affirmé que l'Etat ne tournera pas le dos aux Patriotes. Selon lui, la charte pour la paix et la réconciliation nationale leur rend hommage et leur fait une place de choix. Une charte qui, pour lui, a été un succès et que

ses dispositions «ont des délais encore en cours, tels les dossiers des disparus, et la solidarité à l'endroit des familles des victimes de la tragédie». La charte, a-t-il ajouté, «a contribué à consolider la sécurité du pays, et à faire en sorte que le climat sociopolitique devienne plus serein». Il a cependant jugé que ce mécanisme est «encore loin d'avoir atteint tous ses buts, notamment concernant l'élimination du terrorisme, par un moyen ou par un autre». «La réconciliation nationale a encore du chemin à faire, au regard de sa philosophie principale qui est de réconcilier les Algériens avec eux-mêmes, faire confiance à la loi, cesser de nous diaboliser et de créer la confusion», a estimé M. Ouyahia. «La reddition est un atout énorme, et à ceux qui acceptent de se rendre, la loi prévoit une solution pour leur faire bénéficier des mesures de la charte», a-t-il dit, relevant que la lutte antiterroriste «se poursuit». Interrogé sur la dissidence qui mènerait son parti et la tentative de redressement dont il fait l'objet, le secrétaire général du RND a affirmé qu'il est responsable d'un parti politique doté de structures «mais n'a aucune responsabilité sur ce qui se dit dans les cafés et les salons» et qu'il n'a encore moins «la prétention de dicter à chaque citoyen sa conduite».

S'agissant des arouch, Ouyahia a soutenu que le dialogue se poursuit et que le Comité de suivi de la mise en œuvre de la plate-forme d'El kseur «se réunit cinq fois par semaine».

S. A. I.

ELLE VIVAIT AVEC DES CISEAUX DANS SON ABDOMEN DEPUIS 28 ANS**Une femme porte plainte contre l'hôpital de Blida**

Une femme de 51 ans, mère de six enfants et habitant à El Afroun dans la wilaya de Blida, a déposé une plainte, apprend-on auprès de sa famille, contre l'hôpital Mohamed-Tirichine de Blida, plus connu sous l'appellation de Faubourg. Et pour cause, elle vient de découvrir, 28 ans après, qu'on lui avait oublié une paire de ciseaux à l'intérieur de son ventre une intervention chirurgicale subie dans cet hôpital. En effet, cette femme répondant aux initiales K. M., avait été opérée en 1977 pour une lithiase vésiculaire mais mal lui en prit, le chirurgien, avait omis de retirer l'instrument qui était la paire de ciseaux. Depuis, la dame qui avait 22 ans à l'époque, n'a eu de cesse de se plaindre des douleurs abdominales qui la terras-

saient continuellement. N'empêche qu'elle accouchera de quatre enfants plus tard avec toujours la même intensité de douleurs. Consultée par plusieurs médecins, tous les examens cliniques qui lui ont été faits convergeaient vers le diagnostic de présence de calculs dans son foie. Pour ce faire, des traitements lui ont été prodigués comme soins palliatifs aux souffrances douloureuses.

En 2005, la dame fait une chute sur son flanc droit ce qui provoqua la cassure de la paire de ciseaux. Les douleurs exacerbèrent et deviennent intolérables. Emmenée en urgence à l'hôpital de Hadjout, le médecin qui l'examina, exigea une radio mais contre toute attente, il aperçoit sur le cliché un objet qu'il n'arrive pas à identifier. Vu la gravité de son

cas et surtout que les analyses médicales signalaient une forte anémie, l'on déduisit à une hémorragie interne et on l'a fait vite passer au billard. Et c'est là qu'on découvre, à l'intérieur de son abdomen, une paire de ciseaux légèrement en décomposition mais cassée en deux. L'objet avait percé le colôn de la malade, nous dit-on. Quelques mois plus tard, cette dernière subit une autre intervention chirurgicale mais cette fois-ci pour évacuation. Revenu de son cauchemar qui a duré 28 ans, K. M. avait décidé, dès lors, de porter l'affaire en justice. On apprend qu'un expert médical avait été désigné par le tribunal de Blida pour faire la lumière sur ce cas à tout le moins insolite.

M. B.

SUITE A LA MORT SUSPECTE DE 2 MALADES**Des chirurgiens placés sous contrôle judiciaire**

2 chirurgiens, 1 anesthésiste, 1 réanimateur, 2 techniciens supérieurs et 2 infirmiers ont été placés sous contrôle judiciaire par le magistrat instructeur près le tribunal de Souk-Ahras, mercredi passé, tard dans la soirée. Cette mesure préventive a été prise suite à l'audition de 24 employés travaillant au bloc opératoire et au service de réanimation de l'hôpital régional de Souk-Ahras, dans ce qui est convenu d'appeler l'affaire des asphyxiés au gaz.

Ladite affaire remonte aux 16 et 17 mai 2006 lorsque 2 malades, ont subi une opération chirurgicale, ne purent

être réanimés et décédèrent. Les causes n'étant pas vraiment déterminées, un des médecins avait conclu à une mort naturelle. La réalité était tout autre, la rumeur s'empara du sujet et ces décès étaient devenues suspects.

On s'aperçoit plus tard qu'il y a eu inversion des robinets commandant les conduites de gaz et d'oxygène et on dû admettre que les 2 citoyens étaient morts asphyxiés.

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Souk-Ahras avait saisi le ministère de la Santé et une commission fut dépêchée expres-

sément quelques jours plus tard. Ladite commission fit procéder à l'exhumation des corps des 2 malheureux (un vieux de 60 ans et une femme de 24 ans) une semaine après leur enterrement.

L'autopsie pratiquée par un médecin légiste venu de Constantine avait clairement établi que les 2 citoyens étaient morts asphyxiés et non de mort naturelle.

Des poursuites ont été engagées pour aboutir ce mercredi à la mise sous contrôle judiciaire de 8 employés parmi le personnel hospitalier.

M. Rahmani

LUTTE ANTITERRORISTE L'émir de Djerrah éliminé

Exploitant rapidement et efficacement une information qui leur est parvenue, les forces combinées de la ville de Thénia (la BMPJ) et le détachement de l'ANP, «le 21», stationné à l'est de cette ville) ont tenu une embuscade qui s'est soldée par l'élimination de deux terroristes affiliés au GSPC.

Cette opération qui s'est déroulée mercredi dernier, aux environs de 15h30, au niveau du douar Tachehat, situé à la lisière de la forêt de Djerrah dans le sud de la commune de Ammal, a permis également aux services de sécurité de récupérer deux fusils d'assaut de type kalachnikov. L'un des terroristes serait un certain Abdelouahab, âgé d'une trentaine d'années, originaire de la ville de Khemis-El-Khechna, à l'ouest de la wilaya de Boumerdès.

Le rôle organique de ce dernier dans la région n'était pas important. Par contre pour plusieurs raisons, la seconde prise est à inscrire dans le tableau des grandes réussites des services de sécurité particulièrement ceux chargés de la traque de katibat El Arkam dont les séries écumant toujours la partie centrale de la wilaya de Boumerdès comprennent les communes de Ammal, Ait-Amrane, Thénia, Si-Mustapha, Leghata et Zemmouri. En effet, le second terroriste abattu n'est autre que Boudib Djamel, né en 1974, dans la ville d'Ait-Amrane, lequel a rejoint le GSPC il y a plus de 6 ans et qui remplaçait depuis quelques mois, le terroriste Timizar, éliminé par les forces de l'ordre, à la tête de la forêt basée dans la forêt de Djerrah. Pour rappel, cette forêt qui surplombe par le sud la RN5 à l'entrée est des gorges de Lakhadaria (w. de Bouira) est considérée comme étant la citadelle de l'émir Niche.

Durant des années, cette forêt très dense, dont le terrain est accidenté et truffé de grottes, servait de point de départ pour des raids et des faux barrages le long de cette route stratégique avant que les autorités ne déploient un escadron de gendarmes pour sécuriser la circulation routière. La rumeur fait aussi état de l'installation sur les lieux du sinistre émir de la zone 2 (Tizi-Ouzou, Bouira et Boumerdès) du mouvement terroriste.

Ayant rejoint très jeune le maquis pour échapper à la précarité des bidonvilles d'Ait-Amrane, Boudib a déployé durant ses activités criminelles un zèle, une férocité et une agilité sans pareil pour gravir les échelons de la hiérarchie dans la hachia (le clan) de Niche et se venger sur la société qu'il rend responsable de son exclusion. Pour démontrer son autorité et son nouveau statut social, c'était lui qui, selon nos informations, rackettait, durant plusieurs années, les commerçants de sa ville natale. Il a, en outre, exécuté plusieurs attentats dont celui qui a ciblé un officier supérieur des services de sécurité au quartier Haï Noudjoum d'Ait-Amrane.

Après la perte de Timizar natif de la ville de Thénia, la reddition d'un terroriste originaire d'Ait-Amrane et cette élimination, l'émir de katibat El Arkam se trouve désormais seul élément originaire d'Ait-Amrane. Il est dorénavant sans soutien clanique et tribal. Il aura à commander des individus qu'il ne connaît pas et par conséquent qu'il ne maîtrise pas. «Seule solution pour lui : se constituer prisonnier», estime un officier des services de sécurité. Les observateurs qui suivent de près la lutte antiterroriste ne seront pas surpris d'entendre parler de l'un des frères Hadjeres de Zemmouri au commandement de cette katibat et de l'élimination de Niche.

L. H.

EXPLOSION D'UNE BOMBE A KADIRIA Huit militaires et policiers blessés

Mercredi matin, à 7h30, une patrouille combinée de l'ANP et de la BMPJ de Kadiria, qui était en ratisage dans la dense forêt de Beggas, au nord de Kadiria, à 30 km au nord-ouest de Bouira, a été surprise par l'explosion d'une bombe artisanale actionnée à distance par les terroristes, apprend-on de sources policières.

L'explosion a causé des blessures plus ou moins graves à huit éléments, quatre militaires et quatre policiers dont le chef de la BMPJ de Kadiria. Le seul militaire grièvement touché a été évacué immédiatement à l'hôpital Aïn-Nadja à Alger, alors que les autres blessés ont été admis à l'hôpital de Lakhadaria pour des blessures légères.

H. M.